

PROCES –VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} JUILLET 2016

L’an Deux Mil seize le 1^{er} Juillet à 18 heures 30

le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard LACŒUILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Juin 2016

Présents : M. LACŒUILLE / Mme PELLETIER / M. MIRGALET / Mme MANDIN / M. BORDES / M. EDRICH / Mme GIROUX-MALLOT / Mme COLLIGNON / M. LIZOT / M. LAROCHE / Mme MALTAT-YAMEOGO / Mme LE FLOCH / Mme DECELLE.

Pouvoirs : MM. FOUCAUD / OLLIVIER

Secrétaire de séance : Mme MALTAT-YAMEOGO

CREATION D’EMPLOIS POUR LES JOBS D’ETE :

Comme les années précédentes, 12 jeunes de 16 à 18 ans domiciliés dans la Commune seront recrutés pour exercer divers petits travaux d’entretien dans la commune pendant la période du 11 Juillet au 22 août 2016.

RENOUVELLEMENT D’UN EMPLOI D’AVENIR :

Renouvellement pour un an supplémentaire à compter du 1er Septembre 2016, de l’emploi d’avenir conclu avec Mlle Cindy CARDOSO employée à l’école maternelle au restaurant scolaire et à divers travaux d’entretien dans la Commune

APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Adoption à l’unanimité du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’assainissement collectif concernant l’exercice 2015

ANIMATIONS CULTURELLES DE L’ABBAYE ET NOUVEAUX TARIFS A LA REGIE :

Une demande d’aide auprès du Département sera faite pour l’organisation du concert exceptionnel de Christian Escoudé et Rhoda Scott en collaboration avec Respire Jazz Festival de l’abbaye de Puyperoux qui aura lieu le 11 Septembre prochain dans le parc de l’Abbaye à 17 heures.

Le prix des entrées est fixé à : tarif normal : 25 € - tarif réduit (habitants de St Amant et de la CDC de la Boixe, les membres de l’association Respire Jazz, les étudiants, demandeurs d’emploi, personnes à mobilité réduite) : 18 € - gratuit pour les moins de 18 ans.

Une autre demande d'aide financière sera déposée auprès de la Région pour d'autres projets relatifs à des aménagements pour l'accessibilité à l'Abbaye.

Nouveaux ouvrages à la régie de l'Abbaye :

Cuisine des Abbayes. Ed. Ouest France. Tarif : 8,50 €
Quizz compostelle. 101 questions. Ed. MSM. Tarif : 10 €
Abécédaire abbayes. Ed. MSM. Tarif : 10 €
Carnet de notes Beatus. Ed. MSM. Tarif : 3,50 €
Cahier Beatus. Ed. MSM. Tarif : 4,50 €
Les templiers. In situ. Ed. MSM. Tarif : 27 €

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL :

A compter du 1^{er} Août 2016 le loyer du logement 1 rue de l'hôtel de ville est fixé à 310 € par mois + 60 € pour les charges (chauffage collectif).

RESILIATION BAIL COMMERCIAL :

A compter du 30 Septembre 2016 le local commercial « Et si tout était joli » situé dans la ZE la Gagnerie sera vacant. Ce local se compose de 2 pièces d'environ 21 m², toute personne intéressée pour une éventuelle location peut s'adresser au secrétariat de la Mairie.

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE A L'ECOLE MATERNELLE :

Accord pour 3 représentations du spectacle les contes en tissu de Passerel'insertion le 21 novembre 2016 au prix de 472,50 € en faveur des enfants de l'école maternelle

RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE A UNE ELECTION PARTIELLE :

Du fait du renouvellement partiel du conseil municipal de la Commune de la Chapelle, le conseil communautaire de la CDC de la Boixe est recomposé et le nombre de sièges par communes redéfini. En conséquence Mme GIROUX-MALLOT Françoise est élue comme déléguée supplémentaire de la Commune pour siéger au sein du conseil communautaire de la CDC de la Boixe.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour la rentrée scolaire 2016/2017, les temps d'activités périscolaires (TAPS) auront lieu en fin de journée le jeudi après-midi à partir de 15 heures pour tous les enfants de l'école élémentaire. Un courrier d'informations aux parents sera transmis dans le courant du mois d'août.